

SOCIAL

Les ripeurs maintiennent la pression sur l'Agglo

■ Les transferts des agents de collecte des déchets de l'Agglo au SMD3 ne passent pas.

■ Hier, les agents étaient rassemblés devant le siège du Grand Périgueux.

■ À l'origine de leur colère, la non prise en compte de la pénibilité de leur métier.

Philippe JOUVET

p.jouvet@dordogne.com

Ils avaient déjà tiré la sonnette d'alarme il y a 15 jours (lire DL du 17 novembre), mais cette fois-ci les agents du service de collecte des déchets de l'Agglo sont allés plus loin en manifestant devant le siège du Grand Périgueux pour interpellier le président Jacques Auzou. Les raisons de leur colère : leur transfert de l'Agglo au SMD3 au 1^{er} janvier. Cinqante-neuf personnes (agents de collecte et services administratifs inclus) sont concernés.

Un transfert qui pour Christine Gosset, secrétaire générale de l'Unsa du Grand Périgueux, n'était pas une urgence. « Nous pensons que le préfet souhaite un grand centre de gestion des ordures ménagères. Je ne sais pas s'il a donné une date butoir mais Jacques Auzou a donné son accord en conseil communautaire. Il n'y avait pas d'urgence et certaines collectivités comme Bergerac y sont fermement opposées », explique-t-elle.

Une pénibilité plus prise en compte

Le nerf de la guerre c'est la reconnaissance de la pénibilité du travail des agents. En 2003, ils avaient obtenu un accord sur cette question. « Mais en passant au SMD3, cet accord devient caduc puisque les agents du SMD3 sont sur une base de 1 607 heures par an, ce qui va devenir obligatoire pour les agents venant de l'Agglo avec la loi de transformation de la fonction publique. » Une adaptation qui équivaudrait pour les agents de collecte à la perte de deux semaines de congés. « Sauf que le décret 2001-623 permet de maintenir cet accord de pénibilité et de faire moins d'heures. Mais comme il va y avoir un ajustement entre nos agents et ceux du SMD3, la logique c'est que nos agents vont être alignés sur ceux du SMD3. »

Les agents de collecte des ordures ménagères de l'Agglo ne sont pas opposés au fait de travailler 1 607 heures par an « mais ils demandent une compensation financière que nous avons établi entre 155 et 175 € par mois », explique Christine Gosset. Pour l'Unsa, « il n'est pas envisageable que les agents soient si peu reconnus. Il faut rappeler que ce métier engendre



La soixantaine d'agents du service de collecte des ordures ménagères du Grand Périgueux sera transféré au SMD3 au 1^{er} janvier dans des conditions qui ne les satisfont pas. PHOTO RÉMI PHILIPPON

une longévité de vie inférieure de 10 ans en moyenne par rapport au reste de la population. Les agents souhaitent simplement avoir la reconnaissance financière d'une pénibilité comme. Même si certains "spécialistes" en doutent encore, eux, ils ne connaissent pas les révelis à 3 h 30 tous les matins ».

Une différence de traitement entre les agents

Aujourd'hui, ce qui est proposé aux agents, « c'est une compensation de 51 à 100 € », indique Brigitte Gosset. Et ce que l'Unsa dénonce, c'est cette différence de traitement entre les agents. « En haut de la fiche de paie, ils ont le même montant mais pas en bas car l'administration prend en compte la prime café. Cette prime a été mise en place afin que ceux qui font de longues tournées puissent prendre le casse-croûte sans avoir à retourner au dépôt et ne pas perdre en productivité. Mais au 1^{er} janvier, cette prime n'existera

plus puisqu'elle n'existe pas au SMD3. Donc pourquoi n'ont-ils pas le même montant alors qu'ils font tous le même métier ? »

Une opération blanche

Pour Christine Bosset, « il s'agit d'une opération blanche pour le Grand Périgueux car il va devoir financer les salaires des agents puisque la redevance incitative - qui devait intervenir au 1^{er} janvier - a été reportée et que le SMD3 n'aura pas les moyens de payer 60 personnes en plus. C'est une stratégie budgétaire, ils veulent bien se débarrasser des gars mais ils ne veulent pas payer. Ils avaient une enveloppe pour la prime café qu'ils ont répartie entre ceux qui l'avaient et ceux qui ne l'avaient pas. Sur le principe c'est une bonne intention, sauf qu'au bout du compte ça crée une différence. Nous venons donc demander au Grand Périgueux de rééquilibrer les choses en allouant un budget pour que la prime soit identique

pour tout le monde ».

Car selon elle, ce n'est pas un problème d'argent. « Pendant le premier confinement, le président et le conseil ont délibéré sur les avantages en nature du directeur général des services du Grand Périgueux, à savoir le logement, l'eau, le chauffage, l'électricité, la voiture, la carte pour l'essence... en sachant que sa rémunération avoisine déjà les 7 500 à 8 000 € par mois. Et pour mémoire, il y a environ un ou deux ans, il a délibéré sur sa propre augmentation mensuelle de 600 € par mois. Donc nous demandons la bonne gestion des fonds publics oui... mais pour qui ? »

Pour l'heure, malgré les diverses réunions organisées, l'Unsa déclare ne pas avoir obtenu d'avancées concrètes et attend des propositions du Grand Périgueux. « Et elles devront arriver vite, car le prochain comité technique a lieu le 8 décembre et le conseil communautaire le 17 décembre », indique l'Unsa.

« Nous avons essayé d'amortir au mieux »

Le président Jacques Auzou a rencontré les syndicalistes. « L'Agglo a pris la décision de transférer la collecte des ordures ménagères au SMD3 comme beaucoup de syndicats l'ont fait. Il y a une demande des pouvoirs publics de réduire le nombre de syndicats et nous nous sommes inscrits dans cette démarche. Mais il y avait un temps de travail très en deçà du temps réglementaire dans une collectivité. J'ai donc demandé à Pascal Protano (président du SMD3) de voir ce qui pouvait être fait pour amortir le choc. »

« L'équivalent d'un 13^e mois »

Et Jacques Auzou de préciser, « c'est ce qui se passe à chaque transfert. Dans ce cas les avantages qui étaient acquis font que le temps de travail était inférieur à 1 607 heures. Mais l'État a mis fin à la



Le président du Grand Périgueux, Jacques Auzou, a demandé à Pascal Protano d'amortir le choc pour les agents. PHOTO ARCHIVES DL

possibilité pour les agents de la fonction publique, de travailler moins de 1 607 heures. Et la loi va faire obligation quelle que soit la collectivité. Je m'en suis d'ailleurs ouvert au président Pétro qui tarde à mettre en

place cette mesure. Mais ce que propose Pascal Protano est quasiment l'équivalent d'un 13^e mois. Bien sûr il y a des situations individuelles mais nous avons essayé d'amortir les choses au mieux ».

P.J.

BAROMÈTRE COVID-19

Chiffres du 3 décembre 2020
(données hospitalières)

Taux d'incidence*

Dordogne : **72** +8
Nouvelle-Aquitaine : **77** +1

Nombre de personnes hospitalisées

Dordogne : **72** +4
Nouvelle-Aquitaine : **1349** +114

Nombre de personnes en réanimation ou en soins intensifs

Dordogne : **7** =
Nouvelle-Aquitaine : **170** -3

Nombre de personnes guéries retournées à leur domicile

Dordogne : **256** +1
Nouvelle-Aquitaine : **6320** +96

Nombre de décès

Dordogne : **39** =
Nouvelle-Aquitaine : **1311** +23

Source : Santé publique France
* Semaine glissante du 24 au 30 novembre pour 100 000 habitants.

EN BREF

■ **Marchés.** À l'occasion des fêtes de fin d'année, les marchés des mercredis 9, 16, 23 et 30 décembre qui se tiennent habituellement sur la place Bugeaud, seront déplacés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

■ **Association AIDES.** L'association organise un drive les jeudis de 17 h à 20 h pour récupérer du matériel de prévention (préservatifs, gels, autotests VIH et autre matériel de RDR) au 51 allée du Port. Pour les personnes les plus éloignées, les envois sont gratuits. Renseignements : 06 82 65 93 17 ou dordogne@aides.org

■ **Laboratoires Novabio (au 2 juin).** Périgueux Guymener : ouvert au public sur rendez-vous uniquement au 05 53 02 18 18. Périgueux Saint-Georges : Du lundi au vendredi : 7h30 - 12h et 14h - 16h, le samedi : 8h - 12h.

■ **Périgueux Vésone :** Du lundi au samedi : 7h30 - 12h. Chancelade : Du lundi au vendredi : 7h30 - 12h et 14h - 16h, le samedi : 7h30 - 12h.

■ **IVG.** Une ligne téléphonique est dédiée à l'IVG au centre hospitalier : 05 53 45 29 39.